



LES ECHOS DE LA PRESSE

numéro 14. Novembre

ANTANANARIVO

MEDIAS NATIONAUX

Confédération du
Tourisme de Madagascar



Septembre - Octobre - Novembre 2020 - Madagascar Magazine n° 99

MADAGASCAR Magazine

Le premier magazine des échanges économiques, commerciaux, culturels et touristiques

Interview

Mamy Rakotondraibe
Directeur général de la CNaPS

Santé

Le Coronavirus
Dans le monde et à Madagascar

Transport

Les Compagnies aériennes et l'organisation IATA
Réouverture des frontières

Politique

Le Parti «Natiara»
Humaniste et centriste

Evénement

Association Dera France
Election Miss Diaspora et Miss Madagascar

Tourisme

Sandra AFICK
Directeur exécutif de la CTM

Science

Dahalokely Tokana
Ancêtre des dinosaures

Société

Association Miraka
Aide aux enfants



Tourisme et Evasion

Nosy Be L'île aux Parfums

Un Lieu d'histoire, une Terre d'aventures

TOURISME ET DEVELOPPEMENT

Interview de **Sandra Afick**, Directeur exécutif de la Confédération du Tourisme de Madagascar (CTM)

«Il est impératif de rassurer les touristes sur les dispositions prises»



Madagascar se prépare à s'ouvrir au tourisme international. Le Président Andry Rajoelina a choisi Nosy Be pour cette première réouverture des activités touristiques, programmée en octobre 2020. Pôle touristique avec une superficie assez réduite, Nosy-Be servira ainsi de «projet pilote», qui sera dupliqué ensuite dans les autres destinations. Pour cela, les différents acteurs du secteur du tourisme se sont préparés pour la reprise de leurs activités. Afin de mieux gérer les flux de personnes dans ce contexte de la pandémie, une formation de tous les acteurs en matière de protocole sanitaire a été mise en place.

Dans ce contexte, la Confédération du Tourisme de Mada-

Octobre
2020

gascarn (CTM), principal interlocuteur du secteur privé du tourisme vis-à-vis de l'Etat et des Partenaires Techniques et Financiers, a élaboré une Feuille de Route (2019-2023) pour le secteur touristique. La CTM s'engage, dans sa vision, à développer la compétitivité des produits et des prestations touristiques du pays, pour valoriser tout potentiel présentant un avantage concurrentiel. Parmi les objectifs : parvenir à une croissance annuelle d'au moins 10% des arrivées touristiques internationales.

Interview de Sandra Afick, Directeur Exécutif de la CTM.

Madagascar Magazine : Quel rôle va jouer le comité que vous dirigez en fédérant les différents groupements de professionnels du tourisme et quels seront les objectifs ?

Sandra Afick : La Confédération du Tourisme de Madagascar (CTM) est un groupement du secteur privé qui a été créé il y a 3 ans par les opérateurs touristiques de différentes filières dans le secteur touristique. Notre mission est de représenter les opérateurs touristiques dans le dialogue avec le secteur public et les partenaires techniques et financiers, afin de défendre leurs intérêts et être force de propositions et de solutions qui contribueront au développement durable du tourisme à Madagascar.

Nous avons pour rôle de participer et faciliter le Dialogue Public Privé

(DPP) pour assurer une visibilité optimale des opérateurs touristiques, améliorer le climat des affaires du secteur, et mettre en valeur la contribution du secteur au développement économique et social du pays. En tant que groupement du secteur privé, nous informons nos membres sur l'actualité du secteur, le climat des affaires et des investissements, les tendances du marché, l'inécurité, les catastrophes naturelles ou les épidémies. Nous sommes également en charge de faire du lobbying auprès des institutions de l'administration et des autorités de régulation pour un environnement des affaires favorable au tourisme et nous travaillons sur le renforcement des capacités de nos membres afin de professionnaliser le secteur et de le rendre plus compétitif.

Nos objectifs ont été traduits dans une feuille de route du secteur touristique que nous avons mise en place avec les représentants des opérateurs touristiques, l'Office National du Tourisme de Madagascar (ONTM) et d'autres entités comme Madagascar National Parks (MNP). Face au contexte et aux incombables défis affectant la destination et le secteur du tourisme en général, le secteur privé choisit de concentrer ses efforts sur 5 thématiques prioritaires jugées essentielles. Ces priorités, qui relèvent à la fois de l'action privée et de l'action publique, sont justifiées par leur impact important dans le développement du tourisme :

- le développement de la formation des métiers du tourisme,
- la promotion d'un cadre légal et réglementaire effectif et adapté,
- l'optimisation de la promotion de la destination

- une meilleure compétitivité de l'offre de transport touristique,
- une mise en adéquation de l'offre d'hébergement touristique.

M.M. : L'Office National du Tourisme de Madagascar (ONTM) continue-t-il de jouer son rôle actuel ou serait-il amené à disparaître ?
S.A. : L'ONTM ne disparaîtra pas mais sera par contre restructuré. Les missions de la CTM et de l'ONTM sont opérationnellement différentes mais restent très complémentaires. En effet, l'ONTM est en charge de la promotion de la destination Madagascar. Par contre, la Confédération est en charge de l'aspect Dialogue Public Privé, Dialogue Privé Privé, défense du secteur et des opérateurs... Nous ne nous occupons pas du tout des salons à l'in-

ternational, des road shows à l'étranger, des voyages de presse... car c'est la mission de l'ONTM.

M.M. : L'Impact de cette crise sanitaire, somme toute, ne sera pas une surprise, quelles sont les issues possibles pour remettre le tourisme en route ? En quoi consiste le Protocole sanitaire qui sera appliqué à la reprise des activités touristiques ?

S.A. : Le secteur du tourisme fait partie des secteurs les plus durement impactés par la pandémie de Covid-19. La situation a contraint la majorité des différents gouvernements mondiaux à prendre des mesures radicales afin d'assurer au mieux la sécurité sanitaire de leurs citoyens, dont la limitation au maximum des déplacements, domestiques comme internationaux. Bien que le déconfinement a débuté progressivement en mai en Europe, principal bassin de touristes pour Madagascar, les voyages à l'étranger de l'Europe sont encore très réduits et le retour vers l'Europe est conditionné par une mise en quarantaine obligatoire pour les voyageurs. Il est réaliste que les projections de déplacement de touristes vers des destinations internationales comme Madagascar sont encore très limitées.

Toutefois, en vue de la préparation de la reprise du trafic touristique, il est impératif de mesurer les touristes internationaux sur les dispositions prises par la destination Madagascar pour prévenir toute contamination durant leur séjour. Dans ce contexte, l'implémentation effective de protocoles d'hygiène et de sécurité sanitaires sur l'ensemble des maillons d'un séjour ou circuit touristique dès la sortie de l'aéroport, dans le cadre de la prévention de la propagation du COVID-19 et d'éventuelles autres épidémies, constituent la condition préalable pour relancer le secteur du tourisme à Madagascar. La Mission des Transports, du Tourisme et de la Météorologie (MTTM) a donc mandaté l'ONTM et la CTM pour travailler ensemble sur la mise en place de protocoles sanitaires sur toute la chaîne de valeur du tourisme et la transmission de l'ensemble des protocoles d'hygiène et de sécurité sanitaire pour le secteur du tourisme. Ces protocoles sont non seulement pour sécuriser les touristes mais aussi pour protéger tous les employés dans le secteur touristique. Ces protocoles vont engendrer des coûts supplémentaires pour les opérateurs mais il ne faut pas oublier

qu'ils sont aussi des outils marketing pour rassurer les touristes que Madagascar est une destination «safe».

M.M. : Les transporteurs aériens ne sont pas non plus épargnés par cette crise, y aurait-il une politique conjuguée avec eux pour la relance ?

S.A. : La Confédération travaille avec les compagnies aériennes en général et avec les compagnies aériennes membres de la Confédération en particulier. Pour la relance, nous avons déjà commencé à discuter avec la compagnie nationale TSARADIA afin de discuter avec la compagnie nationale TSARADIA afin de présenter ses différentes offres aux opérateurs et la Confédération a insisté sur la mise en œuvre des protocoles sanitaires que la compagnie a mis en place et qui seront appliqués. La Confédération du tourisme de Madagascar et ses membres représentés lors de cette rencontre par le collège des agences de voyages et le collège des tours opérateurs AAVM et TOP MADAGASCAR, ont confirmé leur volonté de travailler avec TSARADIA et d'apporter leur soutien pour la relance du tourisme national et la reprise des vols domestiques. Enfin, TSARADIA a apporté des réponses par rapport aux questions posées par les membres des groupements.

Dans notre feuille de route, nous avons mis comme l'une de nos priorités une réduction ciblée, voire temporaire, de la TVA sur les billets d'avion profitant ainsi directement aux consommateurs finaux car nous sommes convaincus que le transport aérien domestique est créateur de flux et pivot de la mobilité des voyageurs touristiques, internationaux ou nationaux. Lors du dernier DPP que nous avons fait avec le Directeur Général des Impôts (DGI), nous avons émis cette demande.

Une étude coût-bénéfice est dépendant primordiale pour que les actions demandées par le secteur privé soient validées car il est impératif d'avoir des arguments très solides.

M.M. : Est-ce que vous continuez à fabriquer sur la croissance de la fréquentation ou sur les recettes en ciblant un segment clientèle précis ? Dans les deux cas, pourriez-vous nous parler des mesures

que vous prenez ?

S.A. : Nous ne travaillons pas directement sur le marché mais nous nous adaptons au marché ciblé par l'Etat à travers le MTM et l'ONTM en tant que gestionnaire en charge de la promotion de la destination. Je ne sais pas si vous allez quand même mettre cette question dans l'interview ou plutôt me le mets quand même quelques lignes pour mieux vous expliquer comment on fonctionne. Par exemple, l'année dernière, l'Etat a mis de nouveaux marchés à conquérir comme l'Inde, l'Afrique du Sud, le marché arabe, l'Europe de l'Est, l'Amérique du Nord... et de plus en plus, nous avons mis dans notre PTA annuel des bilans de formation des opérateurs pour qu'ils comprennent mieux ces marchés et les comportements des touristes émanant de ces marchés car il faut dire que chaque marché a ses spécificités et qu'il est impératif que les opérateurs malgaches, non seulement les tours opérateurs mais toute la chaîne de valeur, connaissent ces comportements pour mieux s'adapter et être compétitifs.

M.M. : Y aurait-il de nouvelles idées et de nouveaux produits touristiques en vue à proposer au niveau international ?

S.A. : La CTM et l'ONTM travaillent ensemble sur un projet de «destination attractivité - sécurité - résilience économique», et à une «stratégie politique de relance touristique inclusive» toutes les destinations du pays. Ce projet apportera des expertises sur la définition de nouveaux produits, de nouvelles offres impliquant les chaînes de valeurs opérationnelles du secteur, et au ciblage stratégique de marchés. Elle sera appuyée par le renforcement des capacités des opérateurs sur la nouvelle approche.

Par ailleurs, le Gouvernement de Madagascar s'est fixé un objectif de faire du Tourisme un vital levier de développement socio-économique. Avec sa vision EM et son projet d'investissement Wivre Madagascar 2018, l'héritage d'attractivité le nombre de 500 000 touristes à l'horizon de 2023. L'atteinte de cet objectif est notamment conditionnée par le développement de nouvelles infrastructures d'hébergement, d'une part, et par une optimisation du taux d'occupation des structures d'hébergement existantes, d'autre part. Et en parallèle, la promotion de l'offre est bel et bien d'urgence si toutes les destinations du pays, d'où cette notion de «développement par tous les produits touristiques spécifiques pour une niche spécifique».

La difficulté d'accès de certaines destinations en saison de pluie doit être bénéficié l'expansion d'autres aires

une ouverture internationale directe par des infrastructures. Cette décentralisation des arrivées touristiques fera face à l'engorgement des infrastructures d'accueil et d'hébergement et à l'exploitation commerciale des sites touristiques durant la période dite de «haute saison».

Avec le conseil des élus locaux (à Réunion, Maurice, Seychelles, Mayotte) qui achètent les produits de «jour» hors écoulement «circuits» dans déplacement (château en hôtel), pendant que la saison touristique de Madagascar est au ralent, l'ONTM et la CTM ambitionnent de mettre en place une stratégie intégrée de «développement pour la destination Madagascar qui consiste à étirer la période touristique, à offrir de nouveaux produits, en se concentrant sur les régions accessibles toute l'année.

Cette «décentralisation» va significativement permettre de réduire les risques de vente des partenaires investisseurs internationaux, d'accroître les arrivées touristiques dans la Grande Ile, et ainsi de contribuer au développement de la filière. Les impacts négatifs latents de l'actuelle pandémie de Covid-19 sur le secteur appellent, en outre, à l'urgence de réfléchir à la restructuration de la filière par des offres et produits allant attractivité - sécurité - résilience économique, et à une «stratégie politique de relance touristique inclusive» toutes les destinations du pays. Ce projet apportera des expertises sur la définition de nouveaux produits, de nouvelles offres impliquant les chaînes de valeurs opérationnelles du secteur, et au ciblage stratégique de marchés. Elle sera appuyée par le renforcement des capacités des opérateurs sur la nouvelle approche.

M.M. : Considère-t-on aujourd'hui comme être majeur en attendant un retour à une situation normale, le Tourisme national n'est pas à négliger. Qu'est-ce qui est envisagé pour Madagascar pour qu'il puisse être activé ?

S.A. : Des réunions ont été organisées par notre ministère de tutelle pour relancer le tourisme national pour les nationaux et aussi les résidents. Les opérateurs sont convaincus que les Malgaches et les étrangers vivant à Madagascar peuvent bien voyager dans le pays et qu'il est primordial de les inciter à découvrir notre belle Ile. La plupart des opérateurs sont prêts à adapter leurs pro-

duits pour les nationaux et les résidents et faire des offres promotionnelles. Des packages sont donc proposés pour attirer cette clientèle. Comme vous le savez, le tourisme international n'a pas le même climat de valeur que le tourisme national. Cependant les opérateurs touristiques, incluant les compagnies aériennes domestiques, les infrastructures liées aux transports (ports, aéroports, gares routières), les infrastructures d'hébergement, les agences de voyage, les tours opérateurs, les guides touristiques, les bureaux de voitures et taxis-touristes, les prestataires touristiques et les parcs et réserves nationales, sont tous prêts pour cette relance tant attendue et travaillent à ce que les Malgaches et les résidents puissent découvrir Madagascar à des prix attractifs adaptés à leurs budgets.

M.M. : Que comptez-vous apporter comme support marketing à ceux qui vendent Madagascar comme destination ?

S.A. : En tant que groupement du secteur privé, la CTM table beaucoup sur la formation professionnelle et le renforcement de capacités des opérateurs touristiques. Pour ce faire, nous allons organiser prochainement pour nos membres des formations sur le marketing digital et la communication afin d'accroître leur visibilité sur la toile et mieux vendre la destination Madagascar. Comme nous ne nous occupons pas des salons ni de tout autre événement à l'étranger en vue de la promotion de la destination vu que cette mission est à l'ONTM, nous pensons par contre à la promotion des opérateurs à Madagascar. Des projets sont en cours de réflexion avec nos partenaires techniques et financiers pour accompagner les opérateurs à être plus compétitifs sur le marché mondial.

M.M. : L'ouverture des départs octobre de Nazy-Be est considérée comme un «projet pilote», si tout se passe bien. Apparemment, même si la relance sera difficile pour tous les secteurs d'activité économique, les différents acteurs du secteur touristique se montrent déjà prêts. Qu'est-ce qui peut vous permettre d'envisager un certain optimisme à court ou à moyen terme ?

S.A. : Concernant l'ouverture de Nazy-Be initiée par le Président de la République et travaillée impliquant toutes les entités concernées dont notre Ministère de Tutelle, d'au-

tres ministères, l'ONTM... La CTM a activement contribué et continuera à se mobiliser afin que soit la ouverture de l'île. Bien sûr, nous sommes convaincus que les autres régions/villes touristiques ayant un accès avec l'international s'ouvriront aussi. La CTM a assuré ses membres et les opérateurs touristiques qu'en ces périodes difficiles, elle n'a eu de cesse que de aller et d'élaborer les outils du secteur largement tirés en terme de soutien avec de surcroît une probable reprise en ce dernier trimestre 2020. La Confédération a justement mis en place une stratégie d'ouverture progressive mais surtout contrôlée pour démontrer que la destination peut accueillir à nouveau des touristes dans un délai plus court.

Nazy-Be représente près d'un quart des entrées touristiques. L'Ile aux parfums est une vitrine incontournable de Madagascar pour les importants marchés prescripteurs et de ce fait, s'inscrit comme la trampoline d'une ouverture nationale. La gestion d'un périmètre géographique plus petit avec une entrée aérienne internationale et des opérateurs qui peuvent répondre plus vite aux aptitudes des protocoles sanitaires à observer.

La réussite de cette ouverture, multipliable, pourrait indubitablement démontrer que Madagascar dispose d'un label sanitaire rassurant et ce, sur l'ensemble du territoire. Il est donc plus pertinent pour nous tous de passer par cette étape afin d'inscrire la destination complète dans des débats plus approfondis et maîtrisés pour essayer de sauver le dernier trimestre pour tout le secteur.

Enous fait une destination pilote pour voir et mesurer notre capacité de réponse en matière de protocoles sanitaires. La pratique sera dupliquée dans d'autres régions de Madagascar dans un calendrier spécifique. Et Nazy-Be est «géographiquement générique» mais cela ne veut pas dire qu'il ne limitera le-bes.

À travers les formations sur les protocoles sanitaires que nous avons faits, et que nous continuons de faire, la CTM reste optimiste et continue à accompagner les opérateurs pour qu'ils soient prêts à faire voyager les touristes nationaux et internationaux pour découvrir notre belle Ile.

Propos recueillis par Eric Andriamanantsoa

MEDIAS NATIONAUX

Secteur tourisme



REFERMETURE DES FRONTIERES LES OPERATEURS TOURISTIQUES EN MAL

<https://lexpress.mg/29/10/2020/refermeture-des-frontieres-les-operateurs-touristiques-en-mal/>

Les opérateurs touristiques prennent leur mal en patience avec la refermeture des frontières. La liste des pays non autorisés à embarquer **s'allonge**.

Fermées puis ouvertes puis refermées. Des opérateurs touristiques de Nosy be se disent exaspérés par la situation. « Je ne sais plus quoi vous dire tellement je **n'ai** plus les mots pour décrire le contexte » réagit **d'emblée** une femme opérateur en organisation de voyage à Nosy Be. « **J'ai** deux couples de clients qui projettent de célébrer leur mariage à Nosy be, **l'un** en novembre et **l'autre** vers la fin de **l'année**. Le voyage du couple prévu pour novembre est donc annulé. Encore incertain pour **l'autre** » raconte la source **d'«** Yemaya Voyage ». Les remboursements et annulations se défilent pour les opérateurs de **l'île** au parfum avec **l'interdiction d'embarquer** des touristes en provenance des pays européens à savoir la France, **l'Italie**, la Belgique, **l'Allemagne**, la Pologne, **l'Espagne**, la Russie, **l'Ukraine**, le Royaume Uni et les Pays-bas pour Madagascar.

Le 23 octobre dernier, une autre note de **l'aviation** civile de Madagascar (ACM) fait savoir six autres pays depuis lesquels **l'embarquement** vers Madagascar **n'est** pas autorisé : les Etats-unis, **l'Inde**, le Brésil, le Maroc, **l'Argentine** et **l'Iran**. « Il est impossible pour seize pays **d'embarquer** des passagers vers la Grande île. En **d'autres** termes, **c'est** le monde entier qui **n'est** pas autorisé à venir chez nous. On peut dire adieu au tourisme pour cette année » réagit un autre opérateur touristique.

Oubliés

Seuls les touristes des pays **d'Afrique** et des îles voisines sont de ce fait, autorisés à venir à Nosy bBe. Le site réunionnais Clicanoo.re fait savoir que la liaison entre La Réunion et Nosy be a repris depuis le 16 octobre et que la note de **l'ACM** ne concerne pas les passagers en provenance de Mayotte et de La Réunion. « Air Austral annonce que les vols sont bien maintenus. Mais la liaison pour les passagers au départ de la France métropolitaine, en correspondance, ne pourra se faire » souligne le journal en ligne. La compagnie aérienne française a déjà effectué deux rotations, le 16 et le 23 octobre. « Au début du mois de novembre, Air Austral propose à sa clientèle deux rotations par semaine entre La Réunion et Nosy Be ». Par ailleurs, les autres sites de la Grande île ne sont pas encore au goût du jour vu la fermeture des frontières sur le reste de **l'île**. Mais le tourisme national reprend tant bien que mal. « Nous sommes peut-être quelque peu oubliés. Aussi, assurons-nous nous-mêmes de la promotion pour que les Malgaches **s'intéressent** au pays » indique un responsable **d'un** site dans **l'Est** de **l'île**. Un « salon de la promotion du Tourisme national » se tiendra **d'ailleurs** du 13 au 15 novembre prochain à Antaninarenina. Une nouvelle promesse issue de la réunion qui **s'est** tenue entre le ministère du Tourisme et les opérateurs touristiques lundi.



MADAGASCAR
30 Octobre 2020

MADAGASCAR NATIONAL LEMUR DAY LES LEMURIENS ET LEUR HABITAT : PATRIMOINE A PROTEGER

Au cours des dernières décennies, les forêts de Madagascar ont été réduites de façon drastique. Des études récentes ont montré que de 2005 à 2010, Madagascar a connu un taux de déforestation de 0,4%. L'on suspecte que ce taux aurait augmenté durant la crise politique de 2009 à 2013. Pourtant, presque tous les lémuriens habitent dans ces forêts. La plupart ont dû **s'adapter** pour survivre dans divers environnements au fil des siècles. Historiquement, les lémuriens ont voyagé un peu partout dans l'île et sont allés de forêts en forêts à travers des corridors forestiers en fonction des saisons et des températures. Le Propitèque soyeux ne se rencontre que dans les forêts humides de moyenne altitude des massifs d'Anjanaharibe Sud et Marojejy (entre 700m – 1900m d'altitude) et dans le corridor forestier qui lie ces deux montagnes. L'organisme et le régime alimentaire du Propitèque soyeux sont bien adaptés à ce milieu : il mange principalement des feuilles, des graines, des fleurs et des fruits. D'ailleurs, il ne supporterait pas un autre climat si on le déplaçait et pourrait ne pas survivre.

Le Maki catta ou *Lemur catta*, quant à lui, a plus de capacités d'adaptation. On le trouve surtout dans les forêts épineuses du sud de Madagascar; mais il est capable d'habiter dans divers environnements selon les explications de la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Beaucoup de personnes capturent le Maki catta pour consommer sa viande mais aussi pour l'élever en captivité car même dans ces conditions, il pourrait survivre. Les scientifiques estiment que la population de Maki catta à Madagascar a diminué de 50% en 36 ans. D'autre part, la destruction des forêts est une cause du déplacement des lémuriens, cela est confirmée par la liste rouge des espèces menacées publiée par l'UICN qui affirme que 31 % de toutes les espèces de lémuriens de Madagascar sont aujourd'hui en danger critique d'extinction.

Savez-vous que les lémuriens participent activement à la régénération des forêts car les graines des fruits qu'ils digèrent se transforment en jeunes plants ? Les lémuriens sont donc des disséminateurs de graines qui participent donc à la reforestation de Madagascar. Le 30 octobre, prenons un moment pour apprécier les services que nous fournissent les lémuriens et célébrons ensemble la Journée Nationale des Lémuriens sous le thème : "Les lémuriens et leur habitat : patrimoine à protéger".



MEDIAS
NATIONAUX
Climat des affaires



Politique

DECOUPAGE TERRITORIAL

LA 23^E REGION SE FAIT ATTENDRE

<https://lexpress.mg/29/10/2020/decoupage-territorial-la-23e-region-se-fait-attendre/>

Le projet de loi portant création de la 23e région tarde à être adoptée par le conseil des ministres. La résistance **d'Ikongo** serait source **d'hésitation** dans le bouclage du dossier.

Une hésitation ? **L'accouchement** du projet de loi portant création de la 23e région, accuse un retard par rapport au rendez-vous fixé par Andry Rajoelina, président de la République. Lors de sa rencontre avec les autorités traditionnelles et les notables, à Manakara, le 11 octobre, le chef de **l'État** a, en effet, déclaré que le texte sera adopté lors « du prochain conseil des ministres ».

Attendu par **l'ensemble** des observateurs politiques, le projet de loi sur la 23e région **n'a** cependant, pas figuré dans le rapport du conseil des ministres décentralisé à Antsohihy du 15 octobre. Pareillement pour celui du 21 octobre. Le chef de **l'État** étant en déplacement à **l'étranger**, le prochain conseil des ministres devrait, vraisemblablement, attendre son retour au pays. Outre le projet de loi de finances 2021, celui devant scinder en deux la région Vatovavy Fitovinany fait partie des textes attendus de pied ferme au Parlement.

« Il **s'agit d'une** promesse présidentielle. Nous ne sommes pas du tout inquiets sur ce contretemps. La 23e région est déjà acquise », rassure le député Honoré Tsabotokay, élu à Vohipeno. Son district devrait figurer dans la liste des trois localités au sein de la future région Fitovinany. **S'étant** plié au « Teny Ierana », durant son passage dans le Vatovavy Fitovinany, le 11 et 12 octobre, le président Rajoelina a, en effet tranché sur le sujet. Après avoir écouté les différentes sommités locales, le locataire **d'Iavoloha** a affirmé que la région Vatovavy sera composée des districts de Mananjary, Nosy Varika et Ifanadiana. Et les districts **d'Ikongo**, Manakara et Vohipeno constitueront la région Fitovinany. Outre **l'équilibre**, Andry Rajoelina a alors argué **qu'il s'agit d'une** division « administrative et non ethnique », dans un objectif de développement.

Trancher dans le vif

Une fête populaire pour marquer la création de la 23e région est déjà programmée à Mananjary, ce samedi. De sources concordantes, le projet de loi y a afférent serait déjà prêt auprès du ministère de **l'Intérieur** et de la décentralisation. À Antsohihy, une source gouvernementale chuchotait même que le texte devait figurer à **l'ordre** du jour du conseil des ministres décentralisé. >Après deux conseils des ministres sans voir la trace du projet de loi sur la scission en deux régions indépendantes de Vatovavy et Fitovinany, des interrogations commencent à se faire entendre. Des indiscretions font part **d'une** hésitation au sommet de **l'État**, notamment, face à la résistance **d'Ikongo**. Élus et autorités traditionnelles de ce district revendiquent **qu'Ikongo** soit compris dans la région Vatovavy. Ceci en martelant des arguments culturels et historiques.

« La création et la délimitation des collectivités territoriales décentralisées doivent répondre à des critères **d'homogénéité** géographique, économique, sociale et culturelle. Elles sont décidées par la loi », prévoit la Constitution. Une disposition qui concerne les régions. Des voix **d'Ikongo** affirment ainsi, que ceux qui auraient représenté le district à la rencontre de Manakara, « ne sont pas représentatifs du district ».

La veille de la visite présidentielle dans le Vatovavy Fitovinany, en effet, la quasi-totalité des « Ampajaka », **d'Ikongo** ont fait une déclaration commune refusant **l'intention d'inscrire** le district dans la région Fitovinany et demandant que la localité rejoigne Vatovavy. La vidéo de cette sortie des autorités traditionnelles **d'Ikongo**, ainsi que la déclaration **qu'ils** ont signée auraient été remises au Chef de **l'État** au lendemain de son retour à Antananarivo. En se pliant au « Teny Ierana », le président de la République a, probablement, souhaité que la création de la 23e région se fasse sur la base **d'un** consensus entre les objectifs étatiques et les intérêts de la population locale. **L'appropriation** et la légitimité de la de la décision sont en jeu. La question du découpage semble, toutefois, être un point de blocage. Les lobbyings fusent de toute part. Pour concrétiser son engagement, Andry Rajoelina pourrait ainsi, être amené à trancher dans le vif.

Economie COMMERCE

OBLIGATION D’AFFICHAGE DES PRIX EN ARIARY

<https://lexpress.mg/26/10/2020/commerce-obligation-daffichage-des-prix-en-ariary/>

Rappel à l'ordre. La Banque centrale vient **d'émettre** une note de rappel concernant l'**utilisation** de l'Ariary sur le commerce local. « Dans le cadre des objectifs et missions fixés par ses statuts, la BFM rappelle au public que l'**affichage** des prix, l'**établissement** des contrats de baux et de facturations et le règlement doivent être établis en ariary. De même, les textes de lois prescrivent l'**affichage** des prix des marchandises et des prestations de services fournies sur le territoire douanier national. Sauf pour quelques exceptions relatives à des opérations concernant les entreprises de zone franche » annonce officiellement la banque centrale.

« Force est de constater que de plus en plus de prestataires de service, distributeurs ou encore **d'opérateurs** immobiliers entre autres omettent l'**affichage** des prix en ariary afin de passer outre le code des changes en surfant sur la progression de la valeur des monnaies pivot comme l'**euro** et le dollar au désavantage des consommateurs locaux » déplore un agent immobilier travaillant pour une agence du côté **d'Antsahavola**. L'**acte d'affichage** de prix autre que l'ariary est qualifié **d'infractions** passibles de peines.



BANKY FOIBEN'I MADAGASIKARA

COMMUNIQUE

Antananarivo, le 23 octobre 2020

Dans le cadre de ses objectifs et missions fixés par ses Statuts définis par la Loi n° 2016-004 du 29 juillet 2016, complétée par la Loi n° 2016-057 du 2 février 2017, Banky Foiben'i Madagasikara rappelle au public que le Décret n° 2007-276 en date du 11 avril 2007 fixant l'affichage des prix, l'établissement des contrats de baux et des facturations et le règlement en Ariary, pris en application de la Loi n° 2006-008 du 2 août 2006 portant Code des changes, prescrit que l'affichage des prix des marchandises et des prestations de service fournies sur le territoire douanier national, les contrats de baux d'habitation et commerciaux ainsi que les factures émises par une personne physique ou morale résidente doivent être établis en Ariary. (Article 2, premier alinéa dudit décret)

De même, les règlements des prix de contrats et de factures établis sur le territoire douanier national doivent être assurés en Ariary. (Article 2, deuxième alinéa du décret)

Sauf pour quelques exceptions relatives à des opérations concernant les entreprises de zone franche et avec l'étranger, lesquelles sont énumérées de manière limitative par le Décret n° 2007-276, l'inobservation de ces prescriptions peut faire l'objet de poursuites pénales. L'infraction est passible des peines prévues par l'article 473 du Code Pénal.

Economie

ENTREPRISE POST-COVID

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DECORTIQUEE

<https://lexpress.mg/26/10/2020/entreprises-post-covid-la-gestion-des-ressources-humaines-decortiquee/>

Le focus de la dernière édition du salon RSE de Madagascar a été axé sur le développement durable des entreprises.

Incommensurable. **C'est** de cette manière que les représentants du secteur privé ont qualifié les impacts socio-économiques de la covid-19 par rapport à l'**impact** sanitaire même. Ce constat a été exposé par Thierry Rajaona, président du groupement des entreprises de Madagascar lors de l'**ouverture** de la dernière édition du salon Responsabilité sociétale des entreprises à Madagascar qui **s'est** déroulée exclusivement en ligne en fin de semaine. L'**événement** qui en est à sa cinquième édition se concentre sur la thématique de l'**importance** de la RSE face à un défi collectif à l'**instar** du cas de covid-19.

Malgré les conséquences socio-économiques **d'envergure**, les nouveaux modes de communication, de travail ou de vie ont tout de même eu des impacts positifs sur le plan environnemental. Ainsi, cette nouvelle façon de produire aura été le déclic, tant pour le secteur privé que pour les partenaires du public, de reformater le système de responsabilité sociétale des entreprises. « Le confinement a entraîné une nette amélioration de la qualité de l'**air**, aussi bien en zone urbaine que rurale et a également eu pour conséquence la réduction de la pollution sonore. Ceci est majoritairement dû à la forte réduction des flux aériens et routiers » argue le président du groupement des entreprises. Ainsi, selon ce responsable, la crise, principalement sanitaire, aura eu des impacts tant positifs que négatifs pour l'**ensemble** des secteurs **d'activités**.

Réalité

« Six mois plus tard, même si la crise n'est pas du tout terminée, de nombreux pays ont entamé leur retour à la «normale», bien **qu'on** ne sache pas encore avec certitude ce **qu'est** cette "**nouvelle** réalité. Nous avons voulu réfléchir à la manière dont la crise a remodelé la gestion des ressources humaines mais aussi et surtout sur le plan de la responsabilité sociétale des entreprises, les impacts environnementaux de cette dernière » explique **d'emblée** Ulrichiah Rabefitiavana, fondatrice du cabinet Ur-CSR, organisateur de l'**événement** en ligne.

La gestion des ressources humaines, largement impactée durant les périodes de confinement avec les emplois perdus, les vagues de chômage technique ont été mises en avant par le groupement des entreprises de Madagascar à travers l'**intervention** de son président. « Nous avons, en pleine période de confinement, lancé un cri **d'alerte** aux autorités par rapport à la prise en charge sociale de ces milliers de collaborateurs qui se sont retrouvés obligés de partir en chômage technique. Malheureusement nous **n'avions** pas eu gain de cause dans cette quête car il **n'y** eut que des initiatives en demi-mesure à l'**image** du système de prêt octroyé par la Cnaps » déplore Thierry Rajaona. La covid-19 aura ainsi permis de remettre en question les lacunes sur les systèmes de sécurité sociale existant à Madagascar.

Economie

AFRIQUE

UNE RECESSION ECONOMIQUE A POSITIVER

<https://lexpress.mg/29/10/2020/afrique-une-recession-economique-a-positiver/>

La dernière analyse de l'économie régionale, « Africa's Pulse » de la Banque mondiale fait part d'une situation catastrophique pour l'Afrique à cause de la pandémie.

Première récession économique en 25 ans selon l'analyse de l'économie régionale « Africa's Pulse ». 40 millions d'Africains dans l'extrême pauvreté, effaçant cinq années de progrès dans la lutte contre la pauvreté. C'est d'emblée ce qui est souligné dans le rapport succinct de l'analyse. La croissance en Afrique va chuter de moins 3, 3% en 2020. Un million de cas de covid-19 sont enregistrés sur tout le continent et les mesures de confinement se présentent coûteuses pour l'économie africaine. « La voie de la relance s'annonce longue et difficile mais elle peut être accélérée si les pays africains accordent la priorité aux réformes et aux investissements », explique Albert Zeufack, économiste en chef à la Banque mondiale pour l'Afrique.

Des pays comme l'Afrique du Sud et le Nigeria ont vu reculer leur PIB, respectivement de 17,1 % et 6,1% par rapport à l'année dernière. L'Angola, deuxième pays producteur du pétrole en Afrique subsaharienne, a vu son économie plonger au premier trimestre 2020. Le déclin de croissance a été particulièrement marqué pour les pays exportateurs de métaux. Alors les pays exportateurs de pétrole ont connu une croissance de 1,5% en 2019.

Profiter

Le ralentissement de l'activité économique devrait coûter 115 millions de dollars de pertes et de production avec un recul de 6% du PIP par habitant. Un recul dû la baisse de la consommation intérieure des investissements. Les recommandations se concentrent sur les politiques de réallocation au profit du secteur économique moderne avec des créations d'emplois efficaces pour une économie plus résiliente.

La voie de la reprise passe par des investissements substantiels de la part des pays de la région, passant par des réformes audacieuses. L'analyse « Africa Pulse » recommande pratiquement des améliorations dans les technologies numériques par les pouvoirs publics, les ménages et les compagnies. Une réallocation sectorielle telle que des réformes dans le modèle d'exportation de matières premières pour une économie à plus forte valeur ajoutée. L'analyse souligne également l'opportunité du développement des chaînes de valeurs régionales, la productivité agricole et la réduction des coûts de production associés aux tarifs douaniers. « On s'attend à une reprise faible du cote de l'Afrique du sud, croissance globale pour l'Afrique de l'Est et australe pour atteindre 2,7% » conclut le rapport de la Banque mondiale sur la région Afrique.

Economie

MONNAIE

L'ARIARY CONTINUE DE COULER

<https://lexpress.mg/29/10/2020/monnaie-lariary-continue-de-couler/>

« À cause de la dépréciation flagrante de la monnaie nationale, nous informons l'ensemble de la clientèle qu'à partir du 1er Novembre, les prix de l'ensemble de nos produits et services subiront une révision à la hausse » annonce déjà certaines enseignes de commerce de la capitale. Un euro ne s'achète pas à moins de quatre mille six cents ariary tandis qu'un dollar vaut près de quatre mille unités de notre monnaie locale. Comparé aux cours des changes en début d'année, l'ariary semble en constant déclin. La baisse des exportations faisant face à l'augmentation effrénée de la consommation des produits d'importation n'arrange en rien les affaires des commerçants qui se trouvent ainsi obligés d'augmenter leurs prix pour ne pas perdre sur leurs marges.

« Avec la crise sanitaire, la balance commerciale a enregistré des gaps considérables, nos importations ont subi d'importantes baisses de régime. Notre volume d'importation reste quasi incompressible dans la mesure où la majeure partie des produits est d'origine étrangère. Le secteur touristique, grand pourvoyeur de devises, est aussi à l'arrêt», explique Andrianantenaina Ramarifeno, coordinateur national du Cercle des économistes de Madagascar.



Economie

LIBERTE ECONOMIQUE

MADAGASCAR A LA 99^E PLACE SUR 180 PAYS

<https://www.newsmada.com/2020/10/29/liberte-economique-madagascar-a-la-99e-place-sur-180-pays/>

Comme chaque année, l'édition 2020 de l'«Index of economic freedom» qui mesure la liberté économique dans 180 pays dans le monde, a été dévoilée récemment par «The heritage foundation», un think tank américain, basé à Washington.

Le score de liberté économique de Madagascar pour cette année 2020 est de 60,5 faisant de son économie la 99e plus libre selon l'indice sur 180 pays. La classification globale a augmenté de 3,9% en raison de scores plus élevés pour l'efficacité judiciaire et les droits de propriété.

A l'échelle de l'Afrique subsaharienne, la Grande île se classe à la 8e place sur 47 pays, derrière le Maroc à la 6e place. Le Maroc est considéré comme un pays «modérément libre» pour la sixième année consécutive.

Une liberté définie comme l'absence de toute capacité de coercition ou de contrainte étatique sur la production, la distribution ou la consommation de marchandises et de services au-delà de ce qui est nécessaire pour protéger et maintenir la liberté des citoyens. Plus une économie est estimée être libre, plus son indice est proche de 100 et mieux le pays est classé.

L'«Index of economic freedom» mesure la liberté économique dans le monde sur la base de 12 facteurs quantitatifs regroupés en quatre grandes catégories. Il s'agit notamment de : l'Etat de droit (le droit de propriété, l'intégrité du gouvernement, l'efficacité judiciaire) ; la prépondérance du gouvernement (les dépenses publiques, la pression fiscale, la santé fiscale) ; l'efficacité réglementaire (la liberté des affaires, la liberté de travail, la liberté monétaire) ; les marchés ouverts (la liberté commerciale, la liberté d'investissement, la liberté financière).

Société

NON RESPECT DU PORT DE MASQUE PLUS DE SIX-CENT PERSONNES SANCTIONNEES

<https://l'express.mg/29/10/2020/non-respect-du-port-de-masque-plus-de-six-cent-personnes-sanctionnees/>

Les gestes barrières restent en vigueur sur tout le territoire, les récalcitrants à ces mesures sont sanctionnés.

Troisième journée de l'**application** effective des sanctions pour non port de masque de protection dans les lieux publics. Six cent vingt-quatre personnes ont été sanctionnées, hier matin dans la capitale. Le nombre **d'individus** qui **n'ont** pas respecté le port de masque connaît une hausse par rapport au début de la semaine. >Durant la journée du lundi, près de trois cents personnes ont dû balayer la rue. Pour hier, les personnes sanctionnées de travaux **d'intérêt** général ont été dotés de balais. Elles ont été contraintes de balayer une grande partie des rues ou encore les devantures de quelques bâtiments administratifs dans la capitale.

Constat

Pour **d'autres**, le nettoyage des jardins publics leur a été attribué. « Tous ceux qui **n'ont** pas eu de balais doivent participer à l'**entretien** des jardins publics », peut-on lire dans le communiqué de la Police. Il **s'agit** également **d'enlever** des déchets plastiques présents dans les jardins publics de la capitale, comme **c'était** le cas du jardin **d'Anosy**. Le relâchement total des gestes barrières a été vivement constaté, notamment dans le centre-ville. **C'est** le même constat au niveau des fokontany à l'**abri** du regard des éléments des forces de l'**ordre**. « Malgré la prise de responsabilité de la Police nationale, la prise de conscience de chaque citoyen est la plus importante afin de limiter la propagation de cette maladie », rappelle le communiqué.

